

BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER RETRAÇANT L'ACTIVITÉ DE DISPENSATEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Articles L. 6352-6 à L. 6352-11, L. 6355-15 et R. 6352-22 à R. 6352-24 du Code du travail (Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa avant de remplir ce bilan)

10443*17 FA 08

Le bilan pédagogique et financier (BPF) doit être transmis avant le 30 avril au Service régional de contrôle de la formation professionnelle, de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités compétente (DREETS). Cette transmission peut s'effectuer sur le site :

https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr/mon-activite-formation/

A. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION						
	NUMERO DE SIRET	CODE NAF				
Numéro de déclaration :						
Forme juridique :] []				
Nom et prénom ou dénomination (sigle) :						
Adresse:						
Acceptez-vous que cette adresse soit rendue publique : oui	non					
Tél. Email de	e contact :					
B. INFORMATIONS GÉNÉRALES						
Le bilan pédagogique et financier porte sur l'activité de dispensateur de	e formation de l'organisme au cours du dernier exercice comptat	ole clos :				
Exercice comptable du LLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLL	au					
Avez-vous mis en œuvre, durant cette période, une (des) action(s) de formation et	n tout ou partie à distance (classes virtuelles, Elearning, etc.)	OUI NON				
	RIGINE DES PRODUITS DE L'ORGANISME					
Produits provenant : - des entreprises pour la formation de leurs salariés	1 —					
- des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle pour des action	ns dispensées dans le cadre :					
des contrats d'apprentissage	а					
des contrats de professionnalisation	b L					
de la promotion ou de la reconversion par alternance	с					
des projets de transition professionnelle	d L					
du compte personnel de formation	е					
des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi	f L					
des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés	g					
du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs	h					
Total des produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la f	formation (total des lignes a à h) 2					
- des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)						
- des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques :	Instances européennes 4 L					
	État 5					
	Conseils régionaux 6					
	France travail (ex Pôle emploi) 7 L					
	Autres ressources publiques 8 L					
- de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	9 —					
- de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	10 —					
Autres produits au titre de la formation professionnelle	11 🖵					
TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (total des lignes 1 à 11)						
Part du chiffre d'affaires global réalisée dans le domaine de la formation professionnelle	(en %):					
D. <u>BILAN FINANCIER HORS TAXES</u> : CHARGES DE L'ORGANISME						
Total des charges de l'organisme liées à l'activité de formation :	L					
dont Salaires des formateurs						
dont Achats de prestation de formation et hone	oraires de formation					

La délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle traite vos données à caractère personnel conformément à la loi du 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant. Vous disposez également d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données à caractère personnel. Vous pouvez exercer ces droits auprès de votre Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ou de la DGEFP.

			Non	hre	Nombre d'heures de		
E. PERSONNES DISPENSANT DES HEURES DE FORMATION			Nombre		formation dispensées		
Personnes de votre organisme dispensant des heures de formation					L		
Personnes extérieures à votre organisme dispensant des heures de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance							
F. <u>BILAN PÉDAGOGIQUE</u> : STAGIAIRES BÉNÉFICIANT D'UNE FORMATION DISPENSÉE PAR L'ORGANISME ET APPRENTIS EN FORMATION							
Dans les cadres F- 1, F – 3 et F – 4, renseigner les données relatives aux actions de formation, aux bilans de compétences, aux actions concourant à la validation des acquis de l'expérience et aux actions de formation par apprentissage correspondantes aux produits indiqués lignes 1 à 9 et ligne 11 du cadre C, qu'elles aient été réalisées directement par votre organisme ou confiées à un autre organisme.							
Dans le cadre F-2, préciser les données relatives aux actions que vous avez confiées à un autre organisme.							
NB: Les données relatives aux actions confiées à votre organisme par un autre organisme de formation ne sont pas à comptabiliser dans les cadres F; elles doivent figurer dans le cadre G qui recense les données relatives aux actions pour lesquelles vous êtes intervenus en sous-traitance et elles correspondent aux produits indiqués ligne 10 du cadre C.							
F - 1. TYPE DE STAGIAIRES DE L'ORGANISME					tal d'heures de formation s stagiaires et les apprentis		
Salariés d'employeurs privés hors apprentis		L		L			
Apprentis							
Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation				L			
Particuliers à leurs propres frais formés par votre organisme de formation							
Adi oo dagaaloo	С						
TOTAL (a + b + c + d + e)(1)		<u> </u>					
F - 2. DONT ACTIVITÉ SOUS-TRAITÉE DE L'ORGANISME		Nombre de staç et d'appren			tal d'heures de formation s stagiaires et les apprentis		
Stagiaires ou apprentis dont l'action a été confiée par votre organisme à un autre organisme(2)				<u> </u>			
F - 3. OBJECTIF GÉNÉRAL DES PRESTATIONS DISPENSÉES		Nombre de staç et d'appren			tal d'heures de formation s stagiaires et les apprentis		
Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a		ı		1	1		
- dont de niveau 6 à 8 (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat)	,						
- dont de niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale)							
- dont de niveau 4 (BAC professionnel, BT, BP, BM)		L					
- dont de niveau 3 (BEP, CAP)		L					
- dont de niveau 2		L					
- dont certificat de qualification professionnelle (CQP) sans niveau de qualification		L		<u></u>			
Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au répertoire spécifique (RS)					1		
Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS							
Autres formations professionnelles							
Bilans de compétence							
Actions d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience				_			
TOTAL (a + b + c + d + e +f)							
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(3)	L					
F - 4. SPÉCIALITÉS DE FORMATION		Nombre de staç	giaires	Nombre to	tal d'heures de formation		
Cinq principales spécialités de formation (indiquer la spécialité en clair)	Code	et d'appren	tis s	suivies par le	s stagiaires et les apprentis		
		L		L			
		L					
				_			
				L			
Autres spécialités :							
TOTAL :	(4)						
G. <u>BILAN PÉDAGOGIQUE</u> : STAGIAIRES DONT LA FORMATION A ÉTÉ CONFIÉE A VOTRE ORGANISME PAR UN AUTRE ORGANISME DE FORMATION		Nombre de staç et d'appren			tal d'heures de formation s stagiaires et les apprentis		
Formations confiées à votre organisme par un autre organisme de formation :(5)				L			
H. PERSONNE AYANT LA QUALITÉ DE DIRIGEANT							
Nom et prénom : Qualité :							
À		Signa	iture :				
Nom et qualité du signataire :							
Hom of qualite au signataire .							